

Pourquoi les petites condamnations d'une justice aux ordres ne suffiront plus en Côte-d'Ivoire



Votre PUBLICITÉ
ICI ?
Contactez nous



CONNECTION ✓
BURNIENNE.NET

ConnectionivoirienneConnection@burnienne.net – Premier site d'information et d'actualité -indépendant en Côte d'Ivoire / SAMEDI 18 Mars 2023 N° 20

Votre PUBLICITÉ
ICI ?
Contactez nous

Retraite volontaire anticipée: 305 militaires quittent les forces armées de Côte-d'Ivoire



Journée mondiale des droits du Consommateur: Les autorités ivoiriennes encore interpellées sur les prix

Politique

Retraite volontaire anticipée: 305 militaires quittent les forces armées de Côte-d'Ivoire

Départ volontaire à la retraite anticipée et reconversion : 305 militaires quittent les forces armées de Côte d'Ivoire Abidjan, le 16 mars 2023 – Au total, 305 militaires des Forces armées de Côte d'Ivoire ont quitté le service actif avant la fin de leur contrat initial dans le cadre de l'opération de reconversion et de départ volontaire à la retraite anticipée. C'était au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à l'Etat-Major général des Armées, le mercredi 15 mars 2023 à Abidjan. Il s'agit précisément de 249 soldats qui intègrent les ministères de la Justice,

des Transports et des Eaux et Forêts ainsi que 56 autres pour le Bureau d'aide à la reconversion des militaires. Selon le Chef d'Etat-Major général des Armées, Lassina Doumbia, cette opération consiste à donner aux personnels militaires, la possibilité de changer de métier, de statut professionnel ou, simplement de changer de vie. Aux candidats qui opèrent cette migration professionnelle ou choisissent le retour en vie civile, le général Lassina Doumbia a dit la reconnaissance des Armées pour les sacrifices consentis sous les drapeaux avant de les inviter à capitaliser les va-

leurs militaires pour une intégration réussie dans leurs nouveaux corps et une bonne insertion sociale en milieu civil. Le ministre d'Etat, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a salué les bonnes dispositions des administrations partenaires avant d'inviter les militaires éligibles à être de dignes ambassadeurs des Armées au sein de l'Administration Pénitentiaire, des Affaires Maritimes et Portuaires et des Eaux et Forêts. Il s'est dit confiant dans les capacités de ces soldats à se fondre dans leurs nouveaux corps au vu de leur exemplarité sous les drapeaux. Puis, il a

remis successivement les états des personnels à ses pairs du gouvernement, en les assurant de la qualité des renforts en effectifs. Pour rappel, le processus de départ volontaire est une disposition de la Loi de Programmation Militaire 2016-2020, qui vise à restructurer l'Armée afin d'améliorer le taux d'encadrement et la rendre plus performante. Avec ce cinquième contingent, ce sont 4 860 militaires qui ont bénéficié de cette passerelle.

CICG



La Côte-d'Ivoire poursuivra la lutte contre la Lèpre, assure Patrick Achi

Le Premier Ministre Patrick Achi a exprimé la volonté du gouvernement ivoirien de combattre la lèpre, à l'occasion de la 70ème Journée mondiale des Malades de la Lèpre, le 12 mars 2023 à Adzopé. « La Côte d'Ivoire n'oublie aucun de ses enfants parce qu'elle se tient toujours aux côtés des plus fragiles. Nous ne cesserons jamais notre combat contre la Lèpre et les Maladies Tropicales Négligées. C'est là aussi le sens profond de la politique ambitieuse en matière de santé initiée depuis plus d'une décennie grâce au leadership du Chef de l'Etat », a déclaré Patrick Achi. Le Chef du gouvernement a appelé ses compatriotes à

continuer les efforts pour aboutir à l'objectif « Zéro Lèpre 2030 ». Dans cette perspective, il a rappelé la nécessité de mobiliser près de 10 milliards de FCFA pour financer la stratégie « Zéro Lèpre 2030 ». Patrick Achi a souligné que les efforts dans la lutte contre la lèpre intègrent également l'amélioration de l'accès à l'eau, les conditions de logement, les progrès à opérer dans l'assainissement du cadre de vie des populations, plus globalement, l'amélioration générale de leur niveau de vie. Il a dit l'ambition du gouvernement de faire de la Côte d'Ivoire un modèle en matière de santé publique en Afrique de l'Ouest, un modèle pour les

pays du Sud en matière d'éradication totale et définitive de la lèpre et des Maladies Tropicales Négligées. Pour le Premier Ministre, la Côte d'Ivoire comptait plus de 140 000 lépreux avant l'Indépendance. Elle a su atteindre, dès 2001, le seuil de l'élimination de cette maladie en tant que problème de santé publique, c'est-à-dire moins de 1 cas pour 10 000 habitants.

Avec CICG

Politique

Un ancien secrétaire d'État confesse les enrichissements "illicites" rapides des fonctionnaires des régies-financières

élestin Serey Doh, surnommé Adjaro, est un douanier ivoirien. Celui-ci a publiquement confessé l'enrichissement rapide des cadres des régies financières en Côte d'Ivoire. Il a affirmé que ces cadres accumulent des richesses immobilières et autres, tandis que lui utilise son argent pour aider la population wê, dont il est originaire. Célestin Serey Doh, surnommé Adjaro, fonctionnaire des douanes en Côte d'Ivoire, par ailleurs président du conseil régional du Guémon (ouest ivoirien), a relevé qu'il utilise son argent pour aider la population wê, dont il est originaire. Contrairement à certains cadres des régies financières qui ont accumulé des richesses sans justification, lui a décidé de prendre son argent pour financer des projets de développement dans sa communauté. « Quel est cet homme qui donne, souvent on se pose les questions. Où est-ce qu'il sort son argent ? Qu'est-ce qu'il fait ? Ecoutez, je suis simple fonctionnaire des douanes. Mais vous savez en Abidjan, ceux qui sont dans les régies, vous allez voir que tel douanier a mille immeubles, tel agent des impôts a mille immeubles, tel agent du trésor a mille immeubles, tel agent des finances a mille immeubles. La seule différence entre eux et moi, c'est que j'ai décidé de prendre pour moi pour aider ma population. Je voulais parler de la population wê », a-t-il déclaré. Notons que la corruption, les trafics d'influence et autres déprédations dans les milieux politiques, administratifs et fonctionnaires sont un sujet de préoccupation en Côte d'Ivoire. Bien que ces pratiques soient largement connues du public, elles sont rarement



débatte officiellement. Cela peut s'expliquer par le fait que les personnes impliquées dans ces pratiques ont souvent des liens avec le pouvoir en place, ce qui peut rendre difficile leur poursuite et leur condamnation. Corruption et impunité en Côte d'Ivoire. Cependant, de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer ces pratiques et demander des mesures concrètes pour lutter contre la corruption et l'impunité en Côte d'Ivoire. Des organisations de la société civile, des médias et des personnalités publiques mettent

en lumière les cas de corruption et appellent à une plus grande transparence et reddition des comptes. C'est le cas notamment de Mgr Antoine Koné, évêque d'Odienné qui a dénoncé ces pratiques dans une de ses homélies prononcée le 11 février 2017 en la fête de Notre-Dame de Lourdes, à Founbesso près de Touba. « (...) Oui ! Des structures financières, aux chiffres d'affaires qui font rêver, sont inscrites à l'impôt synthétique, c'est-à-dire au paiement de l'impôt commis pour les petits artisans et com-

merçants. Et cela est orchestré, dans l'ombre, par des agents qui trouvent là le lieu d'engranger des dividendes à leur seul profit. Combien de personnes sont parfois exonérées de taxes dans nos États africains, alors qu'elles ont les moyens de payer ? Et l'on continue parfois de harceler les honnêtes citoyens, qui luttent pour se mettre à jour en matière fiscale (...) », a-t-il dit.

Prince Beganssou
Afriksoir.net

Congrès de la FIFA au Rwanda: Infantino réélu par acclamation pour un 3e manda

Gianni Infantino a été réélu président de l'association mondiale de football lors du congrès de la FIFA organisé au Rwanda jeudi. Sa réélection était déjà certaine d'avance, car aucun candidat adverse ne s'était présenté. Infantino, 52 ans, entame son troisième mandat en tant que président de la FIFA. L'ancien secrétaire général de l'UEFA avait été élu pour la première fois par les associations membres en février 2016. C'est la deuxième fois qu'Infantino est réélu et aussi la seconde fois qu'il se retrouve sans adversaire. C'était déjà le cas

en 2019. En raison de sa réélection, Infantino restera président de la FIFA jusqu'en 2027 au moins. Les 211 associations affiliées à la FIFA n'ont même pas eu à voter au Rwanda. Comme Infantino n'avait pas de concurrent, il a été réélu par acclamation. Ce fut également le cas en 2019 avec sa première réélection. Infantino a reçu une ovation debout cette fois. « C'est un grand honneur et une grande responsabilité d'être président de la FIFA », a déclaré Infantino dans son discours d'après élection. « Je sais qu'il y a beaucoup de

gens ici qui m'aiment. Je sais que certains me détestent aussi. Je vous aime tous, surtout aujourd'hui bien sûr. » Normalement, c'est son dernier mandat – les statuts de l'association mondiale de football stipulent en effet que personne peut exercer la fonction de président durant plus de trois mandats – mais Infantino nie déjà cette règle. Il pense que son premier mandat ne compte pas, car il a duré non quatre, mais trois ans après avoir succédé à Blatter.

“Le retour du PDCI au RHDP” une question de minutes ?

En politique, il n'y a pas de hasard. La sortie du porte-parole adjoint du RHDP, le ministre Touré Mamadou sur la crise qui secoue les fondateurs du RHDP, sur le retour du PDCI-RDA au RHDP. Ce n'est qu'un problème de minutes. Ainsi, c'est maintenant que les responsables du RHDP viendront chercher les valises du vieux Bédié et de son parti pour leur retour. Si cette vérité venait à voir le jour, à quoi doivent-ils attendre les militants du PDCI-RDA et de l'alliance avec le PPA-CI ? En politique, il faut préparer les esprits quand les enjeux sont énormes. On lance des pics pendant les grands rassemblements pour voir la suite des réactions des militants et certains caciques. Ainsi, la sortie de Touré Mamadou qui fait des révélations qui obligent le président Bédié de revenir au bercail, doit faire réfléchir les uns et les autres. La récréation semble terminée et les chevaux doivent rentrer au bercail. Et si le PDCI RDA revenait à ses anciennes amours, que feraient les militants de ce parti ? Si l'alliance tant attendue avec le parti du président Gbagbo tardait à voir le jour, on sait qui on quitte, mais on ne sait pas qui on rencontre. La route en face peut s'obstruer et mais celle empruntée pour faire demi-tour, ne l'est pas. Les choses se préparent pour la négociation du retour du grand baobab le PDCI RDA au RHDP. Cela fera jaser, mais en politique, une science qui n'est pas exacte, la saine appréciation des choses bonnes ou mauvaises, ce sont les rapports de force et des alliances par intérêt qui peuvent se tisser. Le porte-parole adjoint du RHDP qui a mis sur la

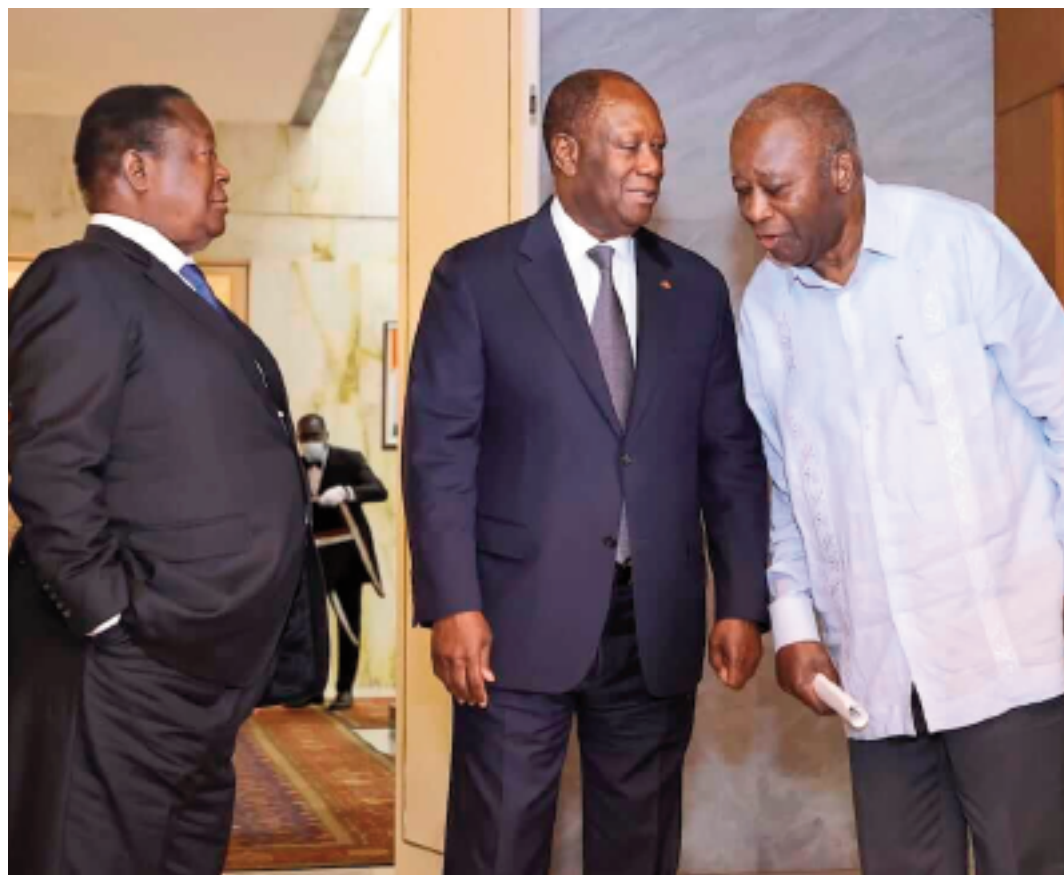
place publique que des chefs baoulé sont commis à convaincre le vieux Bédié de revenir et que sa place, n'est nulle part qu'au RHDP, les dés sont jetés. Au lieu de tout le temps assister à des vagues de transfuges qui dénaturent la cohésion au sein du RHDP, le PDCI RDA rejoint le parti du président Bédié qu'il a contribué à créer et dont le nom serait venu de

RHDP ou PDCI RDA vainqueur ? Qui du PDCI RDA ou du RHDP regagne la maison ?

l'inspiration du président Bédié. Des réflexions se font dans les coulisses du palais, mais la rencontre entre le président Bédié et son soldat égaré, l'actuel ministre de la réconciliation et de la cohésion, n'est pas fortuite, mais on attend. La récente rencontre entre le président Bédié et Akossi Bendjo avant hier à Daoukro, s'apparente à des mis au vert pour la compétition. Rien ne fait au hasard en politique.

C'est ceux qui sont obnubilés par les émotions qui se laissent toujours avoir. Les jours à venir seront déterminants; le RHDP ne va pas accepter d'affronter les deux grands poids lourds unis de la politique ivoirienne, Bédié et Gbagbo. Il va falloir tout faire

pour les départager, sinon, le futur électoral n'est pas bon pour le président Ouattara et son équipe. Tout ce qui arrive devant soi, on ne tire pas le cou, on attend.



Un ancien secrétaire d'État confesse les enrichissements “illicites” rapides des fonctionnaires des régies-financières

Lu pour vous – Le Bureau du procureur de la CPI enquête toujours sur les événements de 2010 et 2011. Le 1er volet (C11) de cette enquête avait débouché sur l'émission de 3 mandats d'arrêt contre Laurent Gbagbo, Simone et Charles Blé Goudé. Le 2nd volet (C12)

en cours concerne le camp Soro-Ouattara...sur les combats à Duékoué et Abidjan (Abobo commando invisible, Yopougon etc.) entre janvier et juin 2011. D'autres parts, les Renseignements ivoiriens continuent de suivre les mouvements de Guillaume Soro, dont

le visa Schengen et le passeport ivoirien arrivent à échéance en 2023. Après l'avoir longtemps localisé à Genève en Suisse et à Dubaï, Abidjan suit désormais la piste chypriote...

Enquêtamedia
@enquetamedia



Pourquoi les petites condamnations d'une justice aux ordres ne suffiront plus en Côte-d'Ivoire



Le 24 février 2023, une trentaine de militants du Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) avaient été arrêtés et placés en détention. Ces militants avaient accompagné le secrétaire général du parti qui devait être auditionné par un juge d'instruction pour son rôle présumé dans l'attaque d'une caserne à Abidjan en 2021. Vingt-six d'entre eux ont été condamnés le 9 mars 2023 à deux ans de prison ferme pour trouble à l'ordre public, un chef d'accusation bidon que le régime Ouattara a coutume d'utiliser pour empêcher toute action contre les nombreuses violations des droits humains dont il s'est rendu coupable ces onze dernières années. En réalité, il

était reproché aux membres du PPA-CI de porter le drapeau russe. Mais si telle est la vraie raison de la condamnation des pro-Gbagbo, alors le gouvernement ivoirien devrait aller jusqu'au bout de sa logique en fermant l'ambassade russe et en demandant aux personnes qui y travaillent de rentrer dans leur pays. On appelle cela être cohérent. Par ce énième abus de pouvoir, Alassane Ouattara ne veut-il pas plutôt plaire à la France qui a perdu le sommeil depuis que la Russie est présente en République centrafricaine, au Mali et au Burkina Faso ? Or, s'il est écrit que les Russes doivent arriver en Côte d'Ivoire, personne ne peut empêcher cela. Aucune de ces soi-disant puissances ne peut

contrer la Fédération de Russie qui peu à peu tisse sa toile sur le continent. Ce n'est donc pas avec des méthodes aussi puériles que ridicules que Ouattara pourra contrer l'inéluctable. Ou bien ce dernier espère-t-il intimider et effrayer les Ivoiriens qui veulent tout simplement jouir de leur liberté d'opinion, d'expression, de réunion et de manifestation ? Le président imposé en 2011 aux Ivoiriens par la "Communauté internationale" devrait comprendre que nul ne peut terroriser indéfiniment tout un peuple et qu'il arrive un moment où "cabri mort n'a plus peur de couteau". Si le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) est vraiment en alliance avec le PPA-CI, alors il ne devrait pas se

contenter de protestations molles faites dans des salons moelleux. On a souvent accusé le plus vieux parti de fuir le combat, d'aimer la facilité et de ménager cette France de plus en plus vomie et honnie dans ses ex-colonies. C'est le moment pour lui d'apporter un cinglant démenti à ces accusations. Ceux qui comptent sur les élections pour reprendre le pouvoir alors que les dés sont pipés d'avance commettent une grave erreur et n'auront que leurs yeux pour pleurer en 2025. C'est maintenant qu'il faut forcer le régime ultra minoritaire de Ouattara à respecter notre Constitution, c'est aujourd'hui qu'il faut se dresser contre l'arbitraire car "seule la lutte libère" (Thomas Sankara).

Déguerpissement des quartiers Houphouët-Boigny 1&2 à Koumassi: Bacongo perd le procès

L'avocat du Barreau d'Abidjan Dogo Koudou, a remporté son procès contre la mairie de Koumassi dans le district d'Abidjan en Côte-d'Ivoire. L'avocat avait attaqué les services du maire Cissé Bacongo pour déguerpissement « illégal » des habitants du

quartier HOUPHOUËT BOIGNY 1 et 2. Le juge lui a donné raison. Mais pour autant la procédure n'a pas pris fin puisque la mairie s'appête à faire appel à ce jugement.



Politique

«Agression au domicile de Lorougnon, nouvelle convocation pour Pickass...» le parti de Gbagbo annonce une conférence urgente

SD avec BS à Séguéla

Politique

Le PPA-CI: L'antithèse de la Réconciliation nationale ? (opinion)



Tout porte à croire que le PPA-CI de l'ex Président de la République Laurent GBAGBO est l'antithèse de la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire. Ce pays qui est toujours inscrit sur le chemin de la réconciliation après de longues années de crises politico militaires depuis les années 1990 se trouve à croisée de chemin surtout avec la montée de plus en plus du discours radical de certains acteurs politiques. Cette dernière rare qui est la « réconciliation nationale » devenue un véritable fonds de commerce au service de l'impunité se fait de plus en plus courtiser comme une jeune demoiselle de 18 à 20 ans d'âge. Mais, cette recherche de remède pour la Côte d'Ivoire, ce pays de l'hospitalité semble prendre du plomb avec la montée dans les discours et sur les réseaux sociaux des attaques identitaires émanant des radicaux de chaque camp particulièrement de certains responsables du PPA-CI, le parti politique de l'ex Président ivoirien Laurent GBAGBO. Faut-il rappeler que ce dernier était annoncé comme l'alpha et l'oméga de la réconciliation lorsqu'il était encore en captivité en Europe ?

Force est de constater que depuis son retour dans son pays en juin 2021, il n'a pas su réconcilier les membres de sa propre famille politique notamment le FPI dont il est membre fondateur et avec lequel il a géré le pays en tant que Président de la République de 2000 à 2011. Par manque de volonté et d'engagement au service de la réconciliation notamment avec ses compagnons de plus de trente

(30) ans de lutte, il a créé une autre formation politique avec les mêmes contenus radicaux, discours identitaires, suprémacistes à l'image de l'extrême droite européenne et des mouvements identitaires de l'apartheid en Afrique du Sud. Aujourd'hui l'homme présenté comme le « Messie » qui viendrait réconcilier les ivoiriens en un claquement de doigt est en froid avec tous ses compagnons de luttes et même avec celui qu'il a passé des années en prison. Toute porte à croire que les militants notamment les hauts responsables de sa nouvelle formation politique le PPA-CI n'ont rien retenu des différentes crises que la Côte d'Ivoire a connues et s'inscrivent toujours dans la dynamique de la radicalité à la fois dans les discours comme dans les faits comme cela pourrait être constaté avec les dérives de Dame Odette Lrougnon. Cette dernière qui n'a jamais été inquiétée ni par la population, ni par la justice ivoirienne même au lendemain de la crise post électorale pendant laquelle elle a été très très active n'est pas à son premier forfait. Depuis un certain moment elle se donne à cœur joie tenir des discours radicaux identitaires et même traiter les militaires ivoiriens exotages des putschistes maliens de « mercenaires » devant un public qui ne pouvait pas remplir un verre d'eau.

Tous les actes et faits des responsables de cette formation politique s'inscrivent vraisemblablement dans la défiance de l'Etat, la mise en danger de la fragile cohésion, la relative paix et tranquillité retrouvées depuis maintenant quelques années. Le tout politique avec

le populisme est le fort de cette formation politique qui même une simple convocation d'une banalité juridique devient pour eux un moyen de défiance de l'autorité publique avec des campagnes et des tournées de mobilisation en classifiant et hiérarchisant les ivoiriens conformément à leur vieille pratique d'une autre époque. Adepte de propagande et manipulation mensongère le tout dosé par une sauce de populisme, les responsables du PPA-CI et leurs satellites de la « société civile » préparent tout pour un chaos et remettre en question le processus de réconciliation avec un fonds de règlements de comptes. Car, pour eux, il faudrait un match retour de la crise post-électorale de 2011 pour les permettre de « réinstaller » leur mentor au pouvoir. Tout est donc bon pour créer les conditions de cette instabilité y compris saper le processus de la réconciliation qui eux-mêmes les permet de bénéficier de leur liberté bien qu'ils soient sous des peines de condamnation.

Du fait de leur méthode rétrograde de faire de

la politique et du tout politique, aujourd'hui plusieurs jeunes se trouvent dans les liens de la justice avec une condamnation de vingt-quatre (24) mois de prison fermes. Des jeunes qu'ils ont mobilisés pour disent-ils aller accompagner et soutenir Monsieur Damana Pickass, l'homme responsable de la crise post-électorale, car, ayant empêché le porte-parole d'alors de la CEI de proclamer les résultats. Ce Monsieur Secrétaire General du PPA-CI qui bénéficie de la totale liberté au nom de la réconciliation convoquée par un Officier de la Police Judiciaire dans le cadre d'une enquête en instruction a jugé nécessaire de politiser cette convocation en tentant de la porter par son parti politique avec pour seul vrai objectif de jeter le discrédit sur le processus de réconciliation nationale. En politisant sa convocation et en la faisant inscrire dans l'agenda politique du PPA-CI, l'objectif recherché est de faire arrêter des jeunes et les brandir comme des « prisonniers politiques » pour toujours maintenir une certaine base fondamentalement radicale de personnes n'ayant pas encore pris conscience de la manipulation de cette formation politique d'extrême droite ivoirienne.

En tout état de cause, ce parti politique dont les responsables ne reconnaissent aucune leur responsabilité dans les différentes crises qu'a connues la Côte d'Ivoire est loin d'être dans une dynamique de réconciliation sincère et de renforcement de la cohésion sociale entre les populations. Ils utilisent le mot réconciliation pour en faire un fonds de commerce avec la ferme volonté de promouvoir l'impunité dans la société.

Le PPA-CI avec les sorties radicales identitaires de ses responsables au mépris de la loi semble travailler à contre-courant du processus de la réconciliation et n'avoir tiré aucune leçon des nombreuses crises passées qu'a connues la Côte d'Ivoire dont celle de 2010 – 2011 qui a fait officiellement 3000 morts.

En sommes, le PPA-CI pourrait être considérée au regard de ses faits et gestes dans la société comme l'antithèse du processus de la réconciliation.

B.L

Ozirix communication & conseils Chambre de commerce Pays-Bas Nr. 70687021TVA-UE:
NL2244.33.106B02Compte bancaire IBAN NL88
TRIO 0391 2295 24 (Triodos Bank, Pays-Bas)
Email:Connectionivoirienne@gmail.comPhones:
Abidjan 40 00 61 54 ou 47 12 15 10
Pays-Bas 0031 651832741 Notre
équipeinfo@connectionivoirienne.net

Gbansé Douadé Alexis:Economie et Politique
Directeur de la publication, cofondateurs.
Débailly:Politique :
01 40 00 61 54-07 77-48 97 65 - 07 47 12 15 10
Sylvie Kouamé :Economie et politique
Hervé Coulibaly :Intelligences et société
Liman Serge :Sports et culture
Maquetiste Ignace.G :07 58 16 20 73.

Journée mondiale des droits du Consom- mateur: Les autorités ivoiriennes encore interpellées sur les prix



Ce mercredi 15 mars 2023, comme tous les pays du monde, la Côte d'Ivoire a célébré la journée mondiale des droits du Consommateur. Sur invitation du ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME, Souleymane Diarassouba, les organisations des consommateurs se sont retrouvées au Palais de la Culture de Treichville. Après le mot de bienvenue du Conseil national de lutte contre la vie chère (CNLVC), Jean-Baptiste Koffi, Président de la Confédération des Organisations des Consommateurs de Côte d'Ivoire (COC-CI) a délivré le message de toutes les organisations des consommateurs, en leur nom. Ci-dessous le discours qui interpelle les autorités ivoiriennes sur les insuffisances et dysfonctionnements à corriger en matière de droit et protection des consommateurs. «(...) Monsieur le Ministre, comme vous le savez, à chaque célébration de la JMDC, les organisations de consommateurs de tous les pays à travers le monde, marquent une pause, pour jeter un regard critique sur la situation des droits du consommateur dans leurs pays, pour apprécier les acquis certes, mais surtout interpeller les autorités sur les insuffisances et dysfonctionnements à corriger en matière de droit et protection des consommateurs. Aussi, permettez-nous de sacrifier à cette tradition en portant à votre connaissance quelques faits dans l'espoir de les voir corriger. Monsieur le Ministre, il y a un certain nombre de réformes entreprises ces dernières années qui ont portées un coup très sévère aux droits des consommateurs, surtout le droit d'être entendu qui a connu un recul dans notre pays. Cela fait plusieurs années que nous dénonçons cette injustice faite aux consommateurs sans avancées. Il s'agit : Soit de suppressions des postes réservés aux consommateurs dans les conseils d'administration comme la RTI, la HACA, l'ANP et ANARE-CI Soit d'occupations de poste réservé aux organisations de

consommateurs par des personnalités inconnues du mouvement consumériste ivoirien. C'est le cas à la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP).

Monsieur le Ministre, les organisations de consommateurs ne sont pas à la recherche d'emplois pour leurs membres. Elles demandent simplement un respect des principes directeurs des nations unies pour la protection des consommateurs qui disposent que : les gouvernements doivent permettre aux consommateurs à travers leurs organisations de faire valoir leurs points de vue dans le cadre des processus de prise de décisions les concernant. Il importe donc que le droit à la représentation des consommateurs soit respecté dans notre pays. Une autre préoccupation actuelle des consommateurs demeure le coût de l'électricité. A chaque célébration de la JMDC le 15 mars, les consommateurs se remémorent l'arrêté ministériel fixant le coût de l'électricité qui dispose que : "Les tarifs de l'électricité sont révisés au plus tard le 31 mars de chaque année pour une application à compter du 1er juillet de ladite année." Monsieur le Ministre, nous sommes à 15 jours de cette échéance et nous voulons compter sur vous pour éviter une surprise désagréable aux consommateurs en ces temps déjà difficiles pour tous. – Relativement à l'approvisionnement régulier des marchés en produits vivriers, les organisations de consommateurs s'inquiètent du frein que peut constituer à très court terme, le développement fulgurant du phénomène des lotissements des terrains villageois. Les organisations de consommateurs interpellent les autorités sur la nécessité de réguler cette activité qui voit de plus en plus le recul des terres cultivables au profit des lots d'habitation. L'offre des produits vivriers n'a jamais été autant menacée dans notre pays.

– Tout comme sur les terres cultivables, la menace sur le prix du pain est encore une réalité malgré le maintien au forceps après l'atelier de Yamoussoukro du prix de la baguette standard de 174 g à 150 f.cfa. Nos retours de terrain confirment un mécontentement des boulangers qui se traduit dans certaines boulangeries par une rupture artificielle quasi permanente du stock de pain standard, plongeant les consommateurs dans le désarroi. Les organisations de consommateurs interpellent donc les autorités sur cette situation qui devient préoccupante. – Relativement à la téléphonie fixe, les organisations de consommateurs tirent encore la sonnette d'alarme sur les dysfonctionnements récurrents et prolongés dans ce sec-

teur. Des localités entières sont privées de ce service de base depuis de long mois sans réaction visible de l'opérateur. Le gouvernement est invité à sauver ce secteur, car malgré le développement de la téléphonie mobile, le téléphone fixe a encore sa place et son importance dans notre vie et notre économie. – Concernant les problèmes de logement, au-delà de l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande, qui empêche les consommateurs de jouir pleinement des avantages du bail à usage d'habitation, les organisations de consommateurs appellent les promoteurs immobiliers à intégrer les énergies renouvelables dans leurs offres. Se faisant nous auront d'ici quelques temps, des opérations immobilières entièrement équipées d'énergie solaire par exemple, qui pourront aux heures de grandes consommations s'effacer du réseau national et libérer ainsi de l'énergie qui servira à d'autres localités voire à l'exportation. C'est aussi cela l'autonomisation des consommateurs par une migration vers les énergies propres comme le recommande le thème de la JMDC 2023. – Relativement au Transport, il faut l'avouer, les consommateurs n'en peuvent plus. Le budget de transport des ménages explose avec le phénomène des fractionnements de trajet et les changements de prix du carburant à la pompe. Il faut sortir ce secteur de l'informel et le réguler davantage ou à défaut investir massivement dans le transport public de marchandises et de personnes. Les organisations de consommateurs saluent l'arrivée de la SOTRA à Yamoussoukro, Bouaké, Basam et Bingerville et encouragent les autorités à poursuivre sur cette lancée. Concernant le permis à point, les organisations de consommateurs approuvent l'esprit de cette initiative qui vise à accroître la sécurité sur nos routes en responsabilisant davantage les conducteurs. Il s'agit d'un véritable changement de paradigme qui ne saurait connaître le succès escompté dans la précipitation. Aussi les organisations de consommateurs plaident-elles pour une période supplémentaire de sensibilisation, de formation et d'information qui aura l'avantage de permettre d'aplanir toutes les divergences d'interprétations de certains textes et surtout jauger l'adaptabilité du projet à notre contexte socioéconomique.

– En fin relativement au contrôle des instruments de mesure, Monsieur le Ministre, il y a urgence à agir. Pour les organisations de consommateurs, Il est impossible de lutter efficacement contre la cherté de la vie sans une métrologie légale efficace et dynamique. Que gagnent en effet les consommateurs si les prix sont contenus et les quantités érodées ? Les réseaux sociaux nous montrent à longueur de journée comment en l'absence de tout contrôle nous sommes grugés chaque fois que nous prenons du carburant à la pompe. Le phénomène du transvasement de bouteilles de gaz a atteint aussi une proportion inquiétante avec les bonnes marges dégagées par les trafiquants au détriment des consommateurs qui paient certes les prix homologués mais reçoivent moins de quantité de gaz. Mais pour ne citer que ces exemples-là, Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, l'ensemble des organisations de consommateurs de Côte d'Ivoire souhaitent pouvoir compter sur vous pour obtenir auprès du gouvernement des avancées notables sur ces attentes du monde consumériste ivoirien. Merci encore à vous Monsieur le Ministre, pour l'oreille attentive et pour tout ce que vous faites et continuerez de faire pour les consommateurs.

Merci pour le travail collaboratif avec les organisations de consommateurs, Nos remerciements vont également à l'endroit de l'ensemble des membres du gouvernement, Merci également à toutes ces personnalités qui ont acceptées volontiers de venir former et informer les consommateurs durant cette journée mondiale consacrée aux consommateurs,

Le chapelet des attentes des consommateurs est encore long.

teur. Des localités entières sont privées de ce service de base depuis de long mois sans réaction visible de l'opérateur. Le gouvernement est invité à sauver ce secteur, car malgré le développement de la téléphonie mobile, le téléphone fixe a encore sa place et son importance dans notre vie et notre économie.

– Concernant les problèmes de logement, au-delà de l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande, qui empêche les consommateurs de jouir pleinement des avantages du bail à usage d'habitation, les organisations de consommateurs appellent les promoteurs immobiliers à intégrer les énergies renouvelables dans leurs offres. Se faisant nous auront d'ici quelques temps, des opérations immobilières entièrement équipées d'énergie solaire par exemple, qui pourront aux heures de grandes consommations s'effacer du réseau national et libérer ainsi de l'énergie qui servira à d'autres localités voire à l'exportation. C'est aussi cela l'autonomisation des consommateurs par une migration vers les énergies propres comme le recommande le thème de la JMDC 2023.

– Relativement au Transport, il faut l'avouer, les consommateurs n'en peuvent plus. Le budget de transport des ménages explose avec le phénomène des fractionnements de trajet et les changements de prix du carburant à la pompe. Il faut sortir ce secteur de

Cacao-Côte-d'Ivoire: Les millions envolés du négociant ivoirien Loïc Folloroux

Jeune-Afrique: Le fondateur d'Africa Sourcing accuse certains membres de la Fédération du commerce des cacaos de s'être ligüés contre lui dans une affaire où sa société aurait été escroquée de plus de 5 millions d'euros. Depuis 2018, Loïc Folloroux, fondateur d'Africa Sourcing, tente de récupérer les millions qu'il a confiés au négociant franco-britannique Matthew Stolz, fondateur de la société RockWinds, pour les placer sur le marché à terme du cacao. Le 27 janvier, la Haute cour de justice de Londres n'a pas accédé à sa demande de remettre en cause le jugement prononcé il y a un an par le tribunal arbitral de la Fédération du commerce des cacaos (FCC). 4,6 millions d'euros et 840 000 livres. Le 28 février 2022, ce dernier, réuni en appel, avait estimé l'affaire prescrite, car plus de 56 jours s'étaient écoulés depuis la survenue du litige. La prise en compte de cette limite de temps n'est pas automatique, mais relève du choix des arbitres de la FCC.

Par cette décision, la fédération n'avait pas confirmé son premier jugement, qui obligeait Matthew Stolz à rembourser 4,6 millions d'euros aux sociétés de Loïc Folloroux et à leur verser une pénalité de 840 000 livres anglaises. Le patron de RockWinds a reconnu cette dette plusieurs fois par le passé, notamment en 2021, mais il entend aujourd'hui contester son remboursement. Ce montant correspond désormais, selon lui, à des pertes enregistrées sur les marchés. Née de la fusion en 2002 des associations historiques des acteurs du cacao, française AFCC et anglaise CAL, la FCC a pour but d'harmoniser les pratiques commerciales de la filière. La fédération réunit environ 200 membres et est dirigée par un bureau regroupant 14 d'entre eux, dont Matthew Stolz. Elle sert aussi de tribunal arbitral lorsque survient un différend sur un contrat d'achat de fèves établi selon ses règles. Si ce n'est pas une obligation légale, c'est habituellement l'usage. Mais ce point fait l'objet d'interprétations différentes de la part des patrons de RockWinds et d'Africa Sourcing, ce dernier estimant que la nature spéculative des contrats l'en dispense. Quarante membres de la FCC peuvent être désignés comme arbitres.

La première rencontre entre Loïc Folloroux et Matthew Stolz date de 2014, quand le second forme les équipes d'Africa Sourcing aux contrats d'exportation de la fédération. Entre les deux hommes, le courant passe bien. Juriste de formation, le fondateur de Rockwinds a fait l'essentiel de sa carrière au sein du négociant français Touton, où il a travaillé 20 ans, quand le négociant ivoirien était auparavant directeur Afrique du britannique Armajaro. Africa Sourcing est d'ailleurs née de la reprise d'une filiale de ce dernier. Recalé par



la FCC. En 2017, Loïc Folloroux, qui est un des principaux exportateurs ivoiriens (70 000 tonnes de fèves exportées par an) confie plusieurs millions d'euros à Matthew Stolz pour investir sur le marché à terme. Cet argent, le patron d'Africa Sourcing veut le récupérer. En 2018, il porte d'abord l'affaire devant la Cour commerciale de Bordeaux où est domiciliée RockWinds. Mais celle-ci se déclare incompétente et renvoie le dossier vers la FCC, bien que cette dernière ne traite a priori que les litiges portant sur les échanges physiques, pas sur les opérations spéculatives. À l'époque, Loïc Folloroux entretient déjà une relation compliquée avec la fédération qui refuse de l'inscrire parmi ses membres. En cause, d'après les documents que nous avons consultés, ses liens avec le président ivoirien, Alassane Ouattara, dont il est le beau-fils et qui tente depuis plusieurs années, dans le cadre d'une alliance avec le Ghana, de limiter le pouvoir des négociants internationaux dans ce secteur. La Côte d'Ivoire est en effet le premier producteur de fèves au monde. Si le patron d'Africa Sourcing nourrit aujourd'hui quelque ressentiment contre le FCC, c'est aussi parce qu'il soupçonne Matthew Stolz d'avoir profité de soutiens au sein de la fédération pour se sortir d'affaire. Notamment de la part d'Éric Bourgeois, trésorier de la FCC et chef du département cacao du négociant suisse Walter Matter, une connaissance de plus de 15 ans, qui a présidé le tribunal arbitral en appel.

Des liens avérés La thèse a été largement développée devant la Haute cour de justice de Londres où Loïc Folloroux a mis en évidence les liens professionnels, qui préexistaient entre Matthew Stolz et Éric Bourgeois. Les deux hommes ont ainsi travaillé ensemble en 2017 quand Rockwinds a vendu un

stock de cacao à Walter Matter. Puis, en novembre 2018, en juin 2019 et en novembre 2019, Éric Bourgeois a participé à des dîners, organisés en petit comité, dans le cadre de la FCC où étaient présents Matthew Stolz ou Frédéric Coudray, son collaborateur à l'époque au sein de RockWinds.

Loïc Folloroux a aussi fait citer devant la Cour Kadoko Bamba, directeur de la commercialisation extérieure du Conseil café cacao ivoirien. Celui-ci a expliqué qu'il avait assisté à une réunion en septembre 2020 au cours de laquelle Matthew Stolz avait longuement exposé, en présence d'Éric Bourgeois, le différend qui l'oppose à Africa Sourcing. Tous étaient alors réunis pour examiner la demande d'adhésion de la société de Loïc Folloroux à la FCC, alors que l'affaire était au même moment jugée à Bordeaux. Le fondateur de RockWinds avait indiqué à cette occasion, selon le responsable ivoirien du CCC, qu'Africa Sourcin devait assumer les conséquences d'avoir choisi de porter dans un premier temps l'affaire devant une autre juridiction que celle de la FCC. Il avait, en outre, attiré l'attention des participants sur les attaches politiques de Loïc Folloroux en Côte d'Ivoire et la nécessité de demander de clarifications sur l'actionnariat de ses sociétés. La décision de la fédération d'accepter ce dernier parmi ses membres avait été ensuite reporté à une date ultérieure. S'il n'a pas contesté ces déclarations, Matthew Stolz a assuré devant la Haute cour qu'elles n'avaient rien de menaçantes. Il a reçu sur ce point le soutien d'Éric Bourgeois, qui a précisé que les prises de parole du patron de RockWinds avaient été faites sans animosité et sur un ton neutre. L'affaire portée au pénal Dans son jugement, le magistrat anglais de la Haute Cour a estimé que les éléments pré-

sentés devant lui n'étaient pas de nature à remettre en cause la décision rendue en appel par la FCC. Il fait aussi reproche à Loïc Folloroux d'avoir attendu la décision du tribunal pour avoir cherché à savoir si Matthew Stolz avait pu influencer les décisions d'Éric Bourgeois, alors que le patron d'Africa Sourcing avait fait état de ses doutes sur l'impartialité d'une décision de la FCC. Désormais, le patron ivoirien reporte ses espoirs vers la Cour pénale de Bordeaux. Une source indique qu'une plainte y a été déposée en 2019. Il s'agira notamment d'étudier comment RockWinds a utilisé l'argent qui lui a été confié. D'après notre interlocuteur, les fonds auraient été dirigés vers des sociétés au Ghana et au Nigeria, très loin du marché à terme. Matthew Stolz indique à JA n'avoir aucune connaissance de cette procédure. Une partie du différend (portant sur près de 800 000 euros) étudié en appel par la FCC – mais par un autre tribunal arbitral que celui présidé par Éric Bourgeois – a été par ailleurs finalement renvoyée vers la Cour commerciale de Bordeaux, parce que la fédération s'est à son tour déclarée incompétente. Sur les rives de la lagune Ebrié, Loïc Folloroux a reçu le soutien du groupement des négociants ivoiriens (GNI). Le 16 janvier, le GNI a écrit à la FCC pour demander, au regard de cette affaire, la radiation de Matthew Stolz. Interrogé par JA, ce dernier assure que cette démarche est sans rapport avec la fin programmée, d'ici à quelques mois, de ses responsabilités au sein du comité des contrats et des règlements de la fédération, qui intervient dans le cadre du renouvellement classique des instances de la FCC. Sa société demeure elle membre de la fédération, contrairement à Africa Sourcing.

Logements - Victoire Immobilier lance la première tranche de la ville nouvelle d'Andou-M'batto (Alépé)

Ascension fulgurante de la transformation de cacao en Côte d'Ivoire

Gianni Infantino a été réélu président de l'association mondiale de football lors du congrès de la FIFA organisé au Rwanda jeudi. Sa réélection était déjà certaine d'avance, car aucun candidat adverse ne s'était présenté. Infantino, 52 ans, entame son troisième mandat en tant que président de la FIFA. L'ancien secrétaire général de l'UEFA avait été élu pour la première fois par les associations membres en février 2016. C'est la deuxième fois qu'Infantino est réélu et aussi la seconde fois qu'il se retrouve sans adversaire. C'était déjà le cas en 2019. En raison de sa réélection, Infantino restera président de la FIFA jusqu'en 2027 au moins. Les 211 associations affiliées à la FIFA n'ont même pas eu à voter au Rwanda. Comme Infantino n'avait pas de concurrent, il a été réélu par acclamation. Ce fut également le cas en 2019 avec sa première réélection. Infantino a reçu une ovation debout cette fois. "C'est un grand honneur et une grande responsabilité d'être président de la FIFA", a déclaré Infantino dans son discours d'après élection. "Je sais qu'il y a beaucoup de gens ici qui m'aiment. Je sais que certains me détestent aussi. Je vous aime tous, surtout aujourd'hui bien sûr." Normalement, c'est son dernier mandat – les statuts de l'association mondiale de football stipulent en effet que personne peut exercer la fonction de président durant plus trois mandats – mais Infantino nie déjà cette règle. Il pense que son premier mandat ne compte pas, car il a duré non quatre, mais trois ans après avoir succédé à Blatter.



Dans quelques années, le village d'Andou-M'batto dans la sous-préfecture d'Oghlwapo, département d'Alépé, va changer de visage. Après une bonne période de préparation qui a permis de mettre d'accord toutes les parties prenantes dont la communauté villageoise, la première pierre de la future ville écologique au sud-est d'Abidjan a été posée. Un acte qui marque la réalisation d'un rêve porté par l'ivoirien Arnaud Essoh, patron de Victoire Immobilier. La cérémonie a réuni la chefferie, les représentants du ministère de la construction, les autorités préfectorales et les partenaires techniques et financiers du projet. Toute chose qui témoigne de la confiance et de l'inclusion dans la réalisation de la future opération immobilière d'envergure dont la première phase concerne 650 hectares de terre. L'administrateur général Ar-

naud Essoh n'a pas caché sa joie devant ses invités. Il a expliqué comment de la fascination qu'il a eue pour ce site d'Andou-Mbatto situé en bordure du fleuve Comoé avec un paysage de rêve, l'idée d'une opération immobilière a germé pour être aujourd'hui à l'étape de la première pierre. Puis M. Essoh de donner des assurances sur le projet de construction qui prend ainsi corps : "Cette pose de la première pierre est le début de la concrétisation et de la réalisation de notre rêve commun. Celui de révolutionner le secteur de l'immobilier et du logement en Côte d'Ivoire, et aussi une réponse à l'appel lancé au secteur privé par le gouvernement. Sur ce site qui abrite cette cérémonie qui nous réunit aujourd'hui sortira la ville nouvelle d'Andou-M'Batto avec toutes les commodités et infrastructures pour une meilleure qualité de vie". Andou-M'Batto : ville éco-

logique, ville futuriste Le projet immobilier Andou-M'batto, de l'avis de son concepteur, aura toutes commodités d'une ville écologique avec la verdure et tout ce qui va avec le respect de l'environnement. "Ce projet constitue à n'en point douter une panacée indéniable au déficit de logements et au désengorgement de la ville d'Abidjan déjà trop saturée, Alépé faisant partie intégrante du Grand Abidjan. C'est un immense et important projet qui contribuera au développement du village d'Andou-M'Batto et apportera de la valeur ajoutée à la sous-préfecture d'Oghlwapo", a-t-il envisagé. Pour l'appui institutionnel, c'est le directeur des grands projets immobiliers au ministère de la Construction, Dibi Kokora qui s'est exprimé au nom du ministre Bruno Koné. "C'est un projet écologique que nous appuyons parce qu'il va permettre de répondre de manière

durable à la problématique du logement, mais surtout à la problématique du cadre de vie et du cadre urbain harmonieux des populations vivant dans cette partie du territoire", a dit le représentant du ministre. "Nous remercions Victoire Immobilier qui a accepté de faire chemin ensemble avec la population d'Andou-M'Batto dans la marche vers son développement harmonieux", a laissé entendre Odjé Ako Robert, le chef du village comme pour dire que tout s'est fait avec l'accord de sa communauté. Le président de la mutuelle des cadres Dindji Joseph est lui aussi allé dans le même sens que le chef du village. Tous n'attendent plus que la sortie de terre des premières villas dont le coût est estimé à plusieurs milliards de Fcfa.

SD à Abidjan
sdebailly@yahoo.fr

Touchez directement vos clients sur leur mobile

avec **MTN Mobile Advertising**

Vos offres publicitaires ont plus d'impact

#Toujourspretpourvous



Désendettement et développement [C2D]- Léa Djatti Diaté présente quelques réalisations majeures obtenues en 10 ans



Contrat de Désendettement et de Développement La coordinatrice du Secrétariat technique du Contrat de Désendettement et de Développement, Léa Djatti Diaté, est revenue sur les réalisations majeures obtenues en dix ans de mise en œuvre de l'ensemble des C2D, le lundi 13 mars 2023 à Abidjan-Plateau. C'était à l'ouverture de la 9ème édition de la Revue Sectorielle des activités des projets du (C2D) réalisées au cours de l'exercice 2022. Dans le secteur de l'emploi et de l'insertion des jeunes, Léa Djatti Diaté a affirmé que 9 205 jeunes ont été insérés dans des Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO), 4 920 jeunes ont été placés en stage et des entrepreneurs ont été accompagnés dans des Activités génératrices de revenus (AGR). Au niveau de l'éducation, 116 écoles primaires ont été livrées au profit de 15 817 enfants dans les zones rurales, 81 collèges de proximité ont été inaugurés au profit de 38 000 enfants. Des Centres d'animation et de formation pédagogique (CAFOP) ont été réhabilités et équipés, le lycée professionnel sectoriel de Yopougon a été inauguré pendant que le lycée professionnel sectoriel de Daoukro est en cours. L'on note aussi les travaux d'extension et de réhabilitation de l'Institut national Polytechnique Félix Houphouët-Boigny, l'octroi de 100 bourses

d'études aux étudiants et enseignants-chercheurs et la fourniture de 18 000 ouvrages à cinq universités. Dans le domaine agricole, l'aménagement de 1 000 ha de plaines cultivables, la réhabilitation du barrage de Solomougou, etc. sont à mettre à l'actif du C2D. Grâce au C2D, 23 000 foyers défavorisés ont bénéficié de branchements sociaux d'eau potable, des usines de traitement d'eau potable ont été construites à Guiglo, Gagnoa, Sinfra, etc., la station de prétraitement des eaux de Koumassi Digue a été réhabilitée. Au titre des infrastructures routières, ce sont 11 ponts métalliques de désenclavement dont celui de Gbéléban, qui ont été construits. D'autres ponts comme ceux de Béoumi, Bettié, etc. ont été construits. Pour la préservation de l'environnement, le C2D a octroyé 11,16 milliards de FCFA pour la rénovation et la protection des parcs et réserves. Dans le secteur de la justice, l'on a enregistré la construction et l'inauguration de la Cour d'Appel de Korhogo, l'inauguration attendue de celle de Daloa, etc. La Revue Sectorielle des activités des projets du C2D est organisée annuellement par le Secrétariat technique du C2D avec la collaboration de l'Agence française de Développement (AFD). Cette 9ème revue se tient du 13 au 16 mars 2023.

CICG

18è réunion du Comité de pilotage et des experts de l'autoroute Abidjan-Lagos en Côte-d'Ivoire

Le directeur de cabinet du ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Armand Aristide Yao, a présidé au nom du ministre Amédé Koffi Kouakou, l'ouverture officielle de la 18ème réunion du Comité de pilotage et des experts sur le projet de l'autoroute Abidjan-Lagos, le 14 mars 2023 à Abidjan-Plateau. Cette 18ème réunion prévue du 14 au 16 mars 2023 à Abidjan en vue d'évaluer et de proposer des solutions pratiques pour accélérer la mise en œuvre du projet de l'autoroute du corridor Abidjan-Lagos, se tient en prélude à la réunion des ministres des cinq pays concernés (la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigéria), le 17 mars prochain. "La réalisation de cet important projet d'environ 1 050 km d'autoroute va permettre, non seulement, de faciliter les conditions de déplacement des populations le long du corridor, mais également de favoriser les échanges commerciaux plus dynamiques entre les différents pays traversés", a expliqué le directeur de cabinet. À l'en croire, "la section ivoirienne qui part de la commune de Bingerville pour relier la frontière Sud avec le Ghana à Noé, porte sur un linéaire de 143 km de liaison autoroutière avec 10 échangeurs prévus le long du trajet". Il a réitéré l'engagement de tous à faire aboutir les études en cours (50% actuellement) afin d'accéder à l'étape de la réalisation des travaux de cette autoroute corridor Abidjan-Lagos attendue par les populations. "Pour la réalisation des études actuelles, ce sont 42 millions de dollars, soit 26 milliards de FCFA qui ont été mobilisés par les partenaires techniques et financiers, à travers la Commission de la CEDEAO", a déclaré Armand Aristide Yao.



Déchets toxiques en milieu hospitalier: Des établissements sanitaires dotés de matériels de conditionnement et de collecte de déchets sanitaires

Le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, Pierre N'gou Dimba, à travers la Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé-environnement (DHPS-E) du Ministère en charge de la santé, en collaboration avec l'Unité de Coordination du Projet Banque Mondiale (UCP Banque Mondiale), a remis, ce jeudi 9 mars 2023, à l'Institut National de Santé Publique (INSP) d'Adjamé, un important lot de matériels de conditionnement et de collecte de déchets sanitaires destinés à 33 établissements sanitaires. Cet important matériel est estimé à 180 millions de dollars. Ce sont notamment 228 poubelles à pédales de 30 litres, de couleurs jaune et grise, de 23 poubelles à roulettes de 240 litres de couleurs

jaune et noire, de 55 080 sacs poubelles de 50 litres de couleurs jaune et noire, 3772 sacs poubelles de 330 litres de couleurs jaune et noire. Il s'agit également de 34 chariots de 770 litres de couleur jaune, et de 2412 boîtes de sécurité de cartons de 5 litres. Ce don s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des établissements sanitaires en matière de gestion durable des déchets sanitaires.

MSHPCMU



La dégringolade des actions de Credit Suisse en bourse enfonce les banques en Europe



Après le dépôt de bilan [faillite bancaire] de la Silicon Valley Bank, Credit Suisse sera-t-elle la pro-

chaine grande banque à être liquidée ? Les banques européennes ont plongé ce mercredi en

Bourse, prises dans la spirale par les incertitudes autour de Credit Suisse. BNP Paribas et Société générale en baisse de 10 % : Le principal actionnaire saoudien de la deuxième banque suisse a déclaré qu'il ne la soutiendrait pas en montant davantage au capital. La crise chez Credit Suisse ravive les craintes pour l'ensemble du secteur. Les banques européennes étaient en train de plonger mercredi 15 mars en Bourse à la mi-journée, plombées par les incertitudes autour de Credit Suisse : - 10,26 % à la mi-journée pour BNP Paribas, - 9,89 % pour Société Générale, - 6,54 % pour Crédit agricole, - 6,66 % pour Deutsche Bank à Francfort, - 7,27 % pour UniCredit à Milan... Les Bourses européennes chutaient à la mi-journée : Paris dévissait de 3,25 %, Londres de 2,34 %, Francfort de 2,61 % et Milan de 3,61 %. La première explication est la déroute de Credit Suisse, la deuxième banque suisse, qui a perdu mercredi jusqu'à 23,6 %, touchant un nouveau point bas historique à 1,707 francs suisses, après les déclarations de son premier actionnaire excluant de participer à une éventuelle augmen-

tation de capital. Lire aussi : Article réservé à nos abonnés Après la faillite de la Silicon Valley Bank, le spectre d'une nouvelle crise financière La crise chez Credit Suisse, qui n'arrive pas à regagner la confiance des investisseurs après une série de scandales et le lancement d'une vaste restructuration, ravive les craintes pour l'ensemble du secteur. Par ailleurs, l'agence de notation Moody's a abaissé sa perspective sur les notes du secteur aux Etats-Unis après la faillite de Silicon Valley Bank et Signature ces derniers jours. Plombé par la baisse des valeurs boursières, l'euro et les autres grandes devises européennes piquaient du nez face au dollar. Le risque qui pèse sur le secteur bancaire, à la veille d'une réunion de la Banque centrale européenne (BCE), faisait perdre à l'euro 1,24 %, à 1,0599 dollar vers 12 h 25 à Paris, tandis que le franc suisse cédait 1,22 %, à 0,9255 franc suisse pour un dollar. Lire aussi : Article réservé à nos abonnés Les banques centrales, rempart sans cesse plus actif contre les faillites des marchés financiers

Le Monde avec AFP

Même les nationaux Tunisiens de peau plus foncée sont victimes de racisme



Face au déferlement de violences racistes contre les Subsahariens qui résident en Tunisie, plusieurs de leurs pays d'origine ont organisé leur retour. L'un de ces rapatriés, rencontré à Abidjan, raconte ce qu'il a vécu ces dernières semaines.

« Pourquoi je suis rentré ? » s'interroge Alain*, l'air pensif. « À vrai dire, cela fait déjà quelques mois que j'y réfléchissais. La situation devenait intenable. Et ce qui se passe ces derniers temps a fini de me convaincre qu'il fallait partir », répond

le jeune trentenaire, les traits tirés. Arrivé à Abidjan le 4 mars dernier à bord d'un avion affrété par les autorités, il fait partie de la première vague de 145 Ivoiriens rentrés au pays après le déchaînement de violences racistes en Tunisie.

La France et l'Union Européenne complices de la xénophobie et du racisme en Tunisie ?

La dérive autoritaire du président de la Tunisie fait mollement réagir la France. Ce manque de réaction est critiqué par les défenseurs des droits de l'Homme mais n'étonne pas les spécialistes. Pour Khadija Finan, politologue spécialiste du Maghreb, la position de la France doit surtout être analysée à l'aune des questions migratoires. Le président tunisien est perçu par certains pays comme la France mais aussi l'Italie voisine, comme celui capable de contrôler le phénomène migratoire. « On a beaucoup mis l'accent sur le racisme mais pas suffisamment sur les politiques implicites d'externalisation du contrôle des flux migratoires », souligne la politologue, notant les aides et les formations « de l'administration, des gardes-côtes, d'une partie de la gendarmerie » pour faire de la rétention. « De manière maladroite », le président tunisien a ainsi agi en réponse aux demandes des pays membres de l'Union européenne, à commencer par la France et l'Italie, opine-t-elle. Parallèlement, sa politique dénoncée comme xénophobe a trouvé un écho dans « un racisme latent » dans des franges de la population tunisienne qui subissent de plein fouet la crise économique. La France est « gênée » par les déclarations racistes et xénophobes, reprend Vincent Geisser. « En même temps, elle n'est pas complètement opposée à cette orientation très sécuritaire sur les flux migratoires », observe le chercheur. Mais au-delà, du phénomène migratoire, la France, qui est « en délicatesse avec le Maroc » et dont les relations sont « très variables » avec l'Algérie, essaie tant bien que mal de conserver de bonnes relations avec la Tunisie, opine-t-il enfin. Les défenseurs des droits de l'Homme critiquent la position timorée de la France à l'égard de la dérive autoritaire du président tunisien, une diplomatie qui s'inscrit dans une longue tradition d'indulgence de Paris vis-à-vis de Tunis. La prudence s'exprime aussi au moment où la position de l'ancienne puissance coloniale est fragilisée au Maghreb, et plus largement en Afrique francophone. « La réaction de

la France depuis la dérive autoritaire du président tunisien Kais Saïed est très décevante », estime auprès de l'AFP Éric Goldstein, directeur adjoint de l'ONG Human Rights Watch (HRW), déplorant « des mots pesés ». Un grand nombre d'agressions contre les migrants Le 21 février, le chef d'État tunisien avait affirmé que la présence de « hordes » d'immigrés clandestins originaires d'Afrique subsaharienne était source de « violence et de crimes » et relevait d'une « entreprise criminelle » visant à « changer la composition démographique » du pays. S'en est suivie une recrudescence d'agressions à leur rencontre et des dizaines d'entre eux ont demandé à leurs ambassades à être rapatriés. Cette sortie du président Saïed sur les personnes migrantes était survenue après une série d'arrestations dans les milieux politiques dénoncés par l'opposition comme une nouvelle tentative du pouvoir de la museler. Quelques jours plus tard, le 24 février, la porte-parole du ministre français des Affaires étrangères avait réagi mais seulement « aux récentes vagues d'arrestations en Tunisie », en exprimant « la préoccupation » de la France. Paris avait aussi appelé les autorités tunisiennes « à veiller au respect des libertés individuelles et des libertés publiques ». Un silence « gênant et assourdissant » mais en rien étonnant Pour Kamel Jendoubi, militant historique des droits de l'Homme et ancien ministre post-révolution, « c'est un silence gênant et assourdissant ». Cette attitude n'étonne pourtant pas les spécialistes tels que Vincent Geisser, chercheur au CNRS et spécialiste de la Tunisie. À de rares exceptions comme sous le gouvernement de l'ancien Premier ministre socialiste Lionel Jospin, « la France a toujours été très précautionneuse et a toujours prôné une forme de modération, avec des critiques très voilées » vis-à-vis du régime tunisien « quel qu'il soit », souligne-t-il. Éric Goldstein, de HRW, rappelle que l'ancien président Nicolas Sarkozy s'était ainsi montré « très rétif à critiquer la répression » sous l'ère Zine el-Abidine Ben Ali. La France a, certes, récemment



appelé, à « préserver » les acquis démocratiques issus de la révolution de 2011. Le Quai d'Orsay travaille mais « rien n'en sort » Mais chercheurs et défenseurs des droits humains, soulignent que cela reste insuffisant face aux arrestations arbitraires, à la fin de l'indépendance judiciaire ou encore des lois liberticides. « Les déclarations de la France sont loin d'être à la hauteur de cette crise », poursuit Éric Goldstein, exhortant Paris à se positionner clairement du côté des pays défendant les droits de l'Homme et à cesser de « prétexter » ne pouvoir agir en raison de son histoire « d'ancien pouvoir colonial ». Selon Kamel Jendoubi, le Quai d'Orsay «

au plus haut niveau fait son travail », signalant à l'Elysée « les évolutions inquiétantes de la Tunisie ». « Mais rien n'en sort, si ce n'est un langage très mesuré », regrette-t-il. Il se dit convaincu que « dans l'analyse » du président français Emmanuel Macron, Kais Saïed « a fait ce qu'aucun autre dirigeant n'a fait », à savoir « neutraliser l'islam politique », ce qui lui confère « une sorte de reconnaissance politique ».

Avec Lunion.fr

Le Maroc veut organiser le Mondial 2030 avec l'Espagne et le Portugal

Le Maroc a postulé pour l'organisation de la Coupe du monde de football 2030 aux côtés de l'Espagne et du Portugal. L'annonce de ce ticket à trois a été faite ce mardi par le roi du Maroc

Mohammed VI lors du Congrès de la FIFA tenu au Rwanda. L'année prochaine déjà l'on saura quels sont les pays choisis pour accueillir cette Coupe du monde de 2030. L'Uruguay, l'Argen-

tine, le Paraguay et le Chili avaient déjà annoncé une candidature commune pour cette coupe du monde Le Maroc avait également soumis une candidature pour l'organisation de la

Coupe du monde en 2026, perdue face au Canada, au Mexique et les États-Unis. Le Maroc a atteint les demi-finales de la dernière Coupe du monde au Qatar.

